

La bourse solaire lausannoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La bourse solaire lausannoise

La bourse solaire met directement en relation des producteurs d'énergie solaire et des clients soucieux de s'approvisionner en électricité respectueuse de l'environnement. Dans cette opération, les Services Industriels de Lausanne (SIL) agissent comme intermédiaire, sans rémunération. Ils offrent leur expérience technique et garantissent aux producteurs un prix fixe de 1 franc le kWh, ainsi qu'une subvention de 3000.- francs par kW installé. Cela impose de facto à ces derniers des critères de qualité élevés dans leurs installations pour pouvoir rentabiliser leurs investissements. Pour leur part, les clients s'engagent à acheter au minimum 30 kWh par année, aucun maximum n'étant fixé.

La campagne de souscription a démarré en juin 2000. Près de 60'000 bulletins ont été envoyés avec les factures. Plus de 2% de réponses favorables ont été retournés, ce qui constitue un bon résultat pour ce genre de campagne. Mille trois cents personnes ont souscrit 133'000 kWh, soit un peu plus de 100 kWh par personne en moyenne.

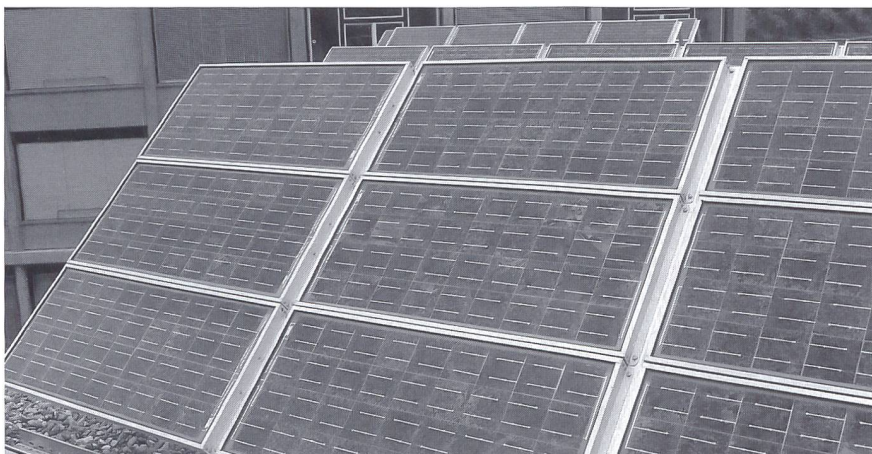
Un appel auprès des propriétaires fonciers a ensuite été lancé pour rechercher des toitures où construire les nouvelles centrales. Trente-sept propositions ont été adressées au service de l'énergie: après examen des surfaces à disposition, de l'orientation et de la qualité de l'étanchéité, celui-ci en a finalement retenu seize.

Actuellement, la bourse solaire entre dans sa phase finale : un appel d'offres aux producteurs d'énergie photovoltaïque a été lancé le 19 janvier 2001 pour la construction de 5 tranches de 20'000 kWh/an. L'offre concerne des installations neuves à construire sur le territoire desservi par les SIL; toute la production sera réinjectée dans le réseau.

Fin mars, onze sociétés ont demandé le dossier. Il appartiendra aux SIL de sélectionner les propositions qui leur seront soumises avant que ne débutent les constructions.

Grâce à la bourse solaire, Lausanne va générer la construction de plusieurs installations photovoltaïques dont la puissance égalera celles que la Ville a construites en trois ans.

Beau résultat!



Renseignements:

SuisseEnergie pour les communes
c/o Bio-Eco
Mme B. Dufour-Fallot
Le Château
1304 Cossonay-Ville
Tel: 021/861 00 96/97
Fax: 021/862 13 25
bio-eco@bluewin.ch
www.energiecite.ch
www.suisse-energie.ch

Mesures promotionnelles du canton de Vaud en 2001

• Diversification énergétique: chauffage à distance au bois, chaleur de déchets, planification MINERGIE, éolienne, solaire, etc.	Cas par cas
• Installation photovoltaïque	Clients des Services Industriels de Lausanne (S.I.L.) Jusqu'à 30% du coût de l'installation
• Pompes à chaleur	Clients des S.I.L. Jusqu'à 30% du coût de l'installation Pour le remplacement d'un chauffage électrique
• Chauffage au bois déchiqueté – Centrale de chauffage	Aides ponctuelles. De cas en cas
• MINERGIE	Bâtiments répondant au standard MINERGIE Entre Fr. 10.- et Fr. 40.-/m ² selon le type de bâtiment et les options choisies

Renseignements

SEVEN, Division Energie, Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne, R. Vuilleumier, 021/316 70 17
S.I.L, Contact énergie, Pl. Chauderon 23, 1003 Lausanne, P. Favre, 021/315 87 35